

**ATTESTATION**

**Je soussignée Maître Geneviève N'KAOUA,**  
avocat à la Cour, domiciliée 9 boulevard Sarrail, 34000 Montpellier,

**Certifie et atteste que :**

Suivant acte sous seing privé en date à Montpellier du 28 mai 2004,

**La SARL TEOTIM,**  
Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 euros,  
ayant son siège social Mas Saint Jacques, Vauguières le Bas, 34130 MAUGUIO,  
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro  
404 729 196,  
représentée par Mademoiselle Jessy VAUVILLE,

**A cédé à la Société ANGELIKE**

Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 euros,  
ayant son siège social Rond Point de l'Europe, 34970 LATTES,  
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 392 280 392,  
représentée par Mademoiselle Line RENGEARD,

**Un fonds de commerce de Petite restauration Sandwicherie,** sis Mas St Jacques,  
Vauguières le Bas, à MAUGUIO (34130), et pour lequel la SARL TEOTIM est immatriculé au  
Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 404 729 196,

**Moyennant le prix principal de CENT TRENTE MILLE (130.000) euros,** se décomposant  
comme suit :

- éléments incorporels, ..... 120.500 €
- éléments corporels, ..... 9.500 €

Le transfert de jouissance et de propriété aura lieu le 1er juin 2004.

Les formalités seront effectuées au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier.

En foi de quoi la présente attestation a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

À Montpellier, le 28 mai 2004.

**Geneviève N'KAOUA**  
Avocat à la Cour